

# Les Agents Libres

Regroupement d'acteurs autonomes

## Procès-verbal de l'Assemblée générale automnale

Mardi, le 16 octobre 2018, 13h30

Au Bocal, 349 rue St-Charles Ouest, Longueuil

### Étaient présents:

#### Membres:

Marie Cantin  
Charles Maheux  
Léonie St-Onge  
Mohsen el Gharbi  
Thérèse Perreault  
Marianne Paquette

Geneviève Champagne  
Denis Larocque  
Guillaume Regaudie  
Pierre Pinchiaroli  
Claire Gagnon  
Sylvestre Caron

Isabelle Grégoire  
Jocelyn Blanchard  
Dhanaé A. Beaulieu  
Caroline Dardenne  
Mélanie St-Laurent

#### Trésorière et administrateurs:

France Pilotte  
Roch Aubert

Nathaly Charrette  
Myreille Bédard

Silvio Orvieta

### Sont excusés:

Luc-Martial Dagenais  
Isabelle Pastena  
Pierre Limoge  
Nadine Meloche  
Émilie St-Germain  
Pierre Mayer  
Sylvie Dubé  
Dominic Philie

Catherine Bonneau  
Charles Gaudreau  
Julien Storini  
Sandrine Bisson  
Aliona Munteanu  
Gabriel Paré  
Lorraine Auger  
Alexandrine Agostini

Johanne Lebrun  
Richard Lalancette  
Audrey Rancourt-Lessard  
Dominique Lamy  
Anne-Hélène Prévost  
Isabel Dos Santos  
Sonia Vigneault  
Marie-Ève Bélanger

Ouverture de l'Assemblée à 13h45 par France P.

### 1. Désignation d'un(e) président(e) d'Assemblée et d'un(e) secrétaire

Président: Sylvestre

Secrétaire: Caroline

## 2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour.

L'Ordre du jour, préparé par L.-M., est modifié:

Caroline propose en guise d'ouverture, d'accueillir les nouveaux membres présents, Mélanie et Guillaume.

- Tour de présentations.

Jocelyn propose d'ajouter un point:

- Accessibilité aux breakdowns, appuyé par Pierre P.

Ajout au Varia:

- Retour sur les auditions chez Duceppe.

### Ordre du jour modifié:

1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 1.1 Accueil des nouveaux membres
2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du printemps, tenue le 10 mai 2018
4. Budget 2019
- 5.1. Information et propositions du CA
  - 5.1.1 Nombre maximal de membres
  - 5.1.2 Pourcentage requis lors de vote pour recru.e.s.
6. Comité Promo
7. Accessibilité aux breakdowns
8. Varia
  - Retour sur auditions chez Duceppe
9. Levée de l'Assemblée

Adoption proposée par Léonie, secondée par Myreille.

## 3. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 10 mai 2018

Le procès-verbal, est adopté sans modification.

Proposé par Sylvestre, secondé par Pierre P.

## 4. Budget

France fait mention que l'écart entre le budget prévisionnel et le réel de 2018, est de 75\$. Cependant, nous avons un surplus accumulé qui permet de ne pas avoir un bilan déficitaire.

France explique qu'afin de maintenir le compte au plus près de zéro en fin d'année fiscale, il sera envisagé de donner à Luc-Martial une avance sur son cachet de 2019.

France mentionne qu'elle a communiqué auprès du Registraire afin de revérifier notre statut fiscal:

- Nous ne sommes pas un organisme à but non lucratif mais bien une association. C'est un organisme à but non lucratif qui doit répartir les surplus afin de mettre le compte le plus près de zéro à la fin de l'année. Ce qui n'est pas notre cas.

Cependant, pour éviter un va et vient de fonds, elle a pris la décision de faire en fin d'année 2018, un 1er versement à Luc-Martial, pour son travail à venir en 2019.

Si, dans la prochaine année, nous avons un surplus substantiel, nous diminuerons la cotisation. Claire, qui a déjà eu la responsabilité de la trésorerie, appuie cette idée.

#### **Principaux postes budgétaires prévus en 2019:**

Luc-M. (20,70\$/mois x 47 membres x 12mois)

Location de salles

Frais de réunion

Banque

Casting Workbook

Domaine

Mise à jour du site

Imprévus

**Total dépenses prévues: 13 500\$**

Les cotisations des membres prévues:

$(8 \times 225\$) + (39 \times 275\$) = 12\,525\$$

Surplus accumulé : 1 647\$

**Le budget détaillé sera envoyé à tous par courriel dans la semaine.**

Charles demande qu'à l'avenir le budget soit transmis dans les documents préparatoires de l'AG, afin que tous puissent en prendre connaissance. France en prend note.

Caroline demande éclaircissement au sujet des montants à prévoir pour des projets spéciaux pour activités promo. Le processus sera que le comité promo propose ses idées à l'ensemble des membres. Pour donner suite à l'adoption d'une idée et de son budget détaillé, les frais reliés à ces activités seront partagés entre les membres. On évite ainsi de surfacturer à l'avance les membres et de gonfler le compte inutilement. Thérèse rappelle que cette proposition de fonctionnement est clairement stipulée au P.V. de l'AG d'il y a un an.

Denis demande si le type de formation, telle que celle proposée par Luc-Martial sur "Torrent" peu faire partie des activités de promo qui seraient défrayées par l'ensemble des membres. La réponse est non, car il s'agit plutôt d'un atelier. Chacun des participants paye son atelier.

La cotisation pour l'années 2019 sera donc de 275\$ pour chaque membre et de 225\$ pour les administrateurs et Luc-Martial.

*Geneviève demande que le point 6, Comité promo puisse être discuté avant le point 5.  
Demande accordée par l'assistance.*

### **(5. Point en suite, inversé avec point 6.)**

#### **6. Comité Promo**

Geneviève mentionne que Marie-Ève Bélanger a rejoint le comité, vous pouvez vous référer à elle aussi.

Le projet des "Grands classiques" est remis à 2019.

Geneviève a été contactée par Théâtricus et a convaincu l'organisme de faire la capsule de 5-6 minutes sur les Agents libres. Elle sera mise en ligne, actuellement en post-prod.

Marie-Ève a eu l'idée qu'à partir de novembre, pour dynamiser la page, on mette à chaque semaine la lumière sur un Agent libre. L'idée est que trois différentes publications soient mises en ligne sur la page publique à l'intérieur de la semaine qui donne le focus à un artiste.

1re publication de la semaine:	Infos générales
2e	Présentation de matériel-démo
3e	Libre à l'agent.

Geneviève va envoyer un courriel où chacun pourra donner ses dates de prédilection. M.-Ê. et G. vont établir un calendrier. Bonne idée de choisir si possible des dates en relation avec vos activités artistiques. L'idée est adoptée à l'unanimité, par applaudissements.

### **5. Information sur le processus de vote pour les nouveaux membres**

#### **5.1. Information et propositions du CA**

##### 5.1.1 Nombre maximal de membres

##### 5.1.2 Pourcentage requis lors des votes pour recrues-es

5.1 Le C.A tient à préciser que le vote, pris à la dernière A.G., concernant le changement de pourcentage nécessaire pour l'acceptation d'un nouveau membre, était ponctuel. Silvio explique qu'on a exceptionnellement élevé le pourcentage, dû au nombre élevé de demandes. Le C.A. a senti la nécessité d'en rediscuter et demande que le pourcentage nécessaire inscrit aux statuts soit redéfini et voté. Il propose de garder ce qui est établi aux statuts (50% +1). Il propose aussi de définir le nombre de membres précisément à 50 maximum.

*Note: une discussion a lieu sur la question de la nécessité du quorum, pour pouvoir voter en Assemblée générale. L'idée s'installe que le quorum de 50% + 1 du nombre total d'Agents libres soit nécessaire pour la tenue de votes, (soit la présence d'un minimum de 24 membres sur 47). Un éclaircissement est apporté, notamment par Pierre P., que le principe est plutôt que l'Assemblée est souveraine donc, que ce sont les personnes présentes qui ont la responsabilité de prendre les décisions. Après vérification de nos règlements internes, voici ce qui y est défini: Lors des réunions du C.A, le quorum est nécessaire. Rien n'est mentionné pour l'A.G. à cet égard. En A.G., lors d'une prise de décision par vote, le pourcentage de 50% +1 se calcule sur le nombre total de membres présents à la réunion, indépendamment du nombre total de membres faisant partie du regroupement.*

**Marie demande que le point 5.1, soit reporté, Thérèse appuie.**

Charles demande le vote

13 pour la remise du point

7 contre

2 abstentions.

Le point 5.1 est reporté. Le C.A. le proposera à la prochaine réunion.

## **7. Accessibilité aux breakdowns**

Jocelyn mentionne que la poutine interne prend beaucoup de place et souhaite que les A.G. soient davantage vouées à l'établissement de stratégies pour augmenter notre visibilité et nos contrats. Il propose que l'emphase soit mise sur les actions promo.

Jocelyn sent que les castings sont de plus en plus faits en vase clos et se demande si on doit prendre parole en tant que regroupement ou si cela devrait être fait en collaboration avec l'UDA?

Thérèse confirme son sentiment que les breakdowns ne sont pas émis.

Les directeurs de casting semblent être relégués aux rôles sans importance.

Le privilège de recevoir les breakdowns nous est octroyé, mais ils concernent de plus en plus des propositions creuses.

Caroline pense qu'il faut être fin finaux et comprendre comment fonctionner dans ce nouvel écosystème. Cela ne servirait à rien de se mettre en opposition à un état de fait. Si les directeurs de casting ne voient plus l'utilité de certains outils ou façons de travailler, ils n'y reviendront pas.

Les auditions qui ont eu lieu chez Duceppe cette année sont un bon exemple de nouvelles avenues intelligentes.

Pierre P. dit qu'il faut être constructifs, agir avec créativité. Comprendre la tendance et s'adapter.

Isabelle G. mentionne tous les petits rôles, qui permettent à l'acteur de vivre de son métier, qui ne sont plus réservés exclusivement aux membres. (Policiers, travailleurs de la santé...) On pourrait s'impliquer auprès de l'UDA, car elle se demande à quel point notre syndicat veut défendre les droits des acteurs professionnels. Denis pense que l'Uda ne se soucie que du % de redevances, indépendamment de qui fait le travail.

Sylvestre mentionne qu'il souhaite être membre du c.a. de l'Uda. S'est déjà présenté et va le refaire.

France confirme qu'elle est appelée directement en audition. Qu'elle n'a pas vu aucun breakdown initial sur ces projets. Les directeurs invitent directement 4 ou 5 acteurs.

Marianne propose l'idée de créer des ateliers-rencontres avec des décideurs, producteurs, réalisateurs... des *work classes*.

Aller s'adresser à eux. Les charmer et apporter des solutions plutôt que dire ce qui ne fonctionne pas. Idée d'inviter des conférenciers, de les rémunérer.

Isabelle mentionne qu'il y a des outils sur le site de l'Uda qui doivent être exploités, comme la présentation personnelle de l'acteur.

Claire nous rappelle que l'Uda a organisé une réunion sur l'accessibilité. Elle se dit contre la revendication et est pour les actions pro-actives. Faire une proposition créative.

Léonie ajoute que l'Uda l'a soutenue dans une cause. Elle considère qu'il est de notre devoir de dénoncer les breakdowns illégaux. Elle pense que cela aurait un poids que nous soyons plusieurs à réagir et à appeler quand on voit des propositions éthiquement douteuses.

France dit que cela lui ferait plaisir d'être le contact officiel auprès des directeurs de c.

Marianne se dit aussi contre la revendication. Qu'il faut aller à la source pour bien comprendre avant. Axer la présentation du regroupement sur nos forces, trouver notre puissance et prendre notre place.

Pierre soulève l'avantage d'être moins connus.

Trouver des actions concrètes simples.

Trouver avec qui on dialogue et comment on le fait.

Geneviève a fait un test: ses fiches transmises ne sont pas ouvertes. Elle en conclut qu'une certaine pression est peut-être quand même nécessaire, mais il faut rester fins.

Thérèse résume que toute action doit être positive et donner le goût de nous connaître et de collaborer. Qu'il faut mobiliser nos ressources et bien cibler. Elle donne l'exemple de la programmation de Radio-Canada.

Les directeurs de casting ne sont pas responsables, ils sont aussi frustrés que nous.

Geneviève nous invite à proposer de façon individuelle à des amis du milieu de "aimer notre page publique de FB.

Mohsen dit que la cible est celui qui a le pouvoir. Questionner sur comment les argentés publics sont dépensés.

Mohsen mentionne qu'on a du mal à profiter de la synergie du groupe et en créer une force. Qu'on doit se positionner. Se définir comme artistes. Qu'on pourrait "brainstormer" un week-end, se positionner, se définir.

Caroline dit que nous sommes un regroupement d'acteurs professionnels qui mettent en commun des moyens. Que certains se voient comme une entreprise, d'autres comme des artisans, créateurs, pigistes, voire comme des produits, chacun a le droit à sa propre définition. C'est l'excellence de chacun comme comédien(ne) qui donne de la force au regroupement.

Mélanie apporte un bémol à l'idée de la lettre. Dit que la réaction à une telle lettre peut être épidermique, que la perception qui en ressortira se doit d'être positive en retour, c'est pour cela qu'on doit traiter les décideurs à qui on l'envoie en alliés.

Elle pense que la présentation de scènes serait une bonne idée.

C'est positif, ça montre les talents d'acteurs, permet de se faire valoir, cela serait attrayant. Elle pense qu'on doit se faire un plan de match. Isabelle pense qu'une lecture au lutrin sera plus appropriée. Moins laborieuse et aussi efficace

Mélanie pense que l'Uda doit faire entendre notre voix. Que nous nous devons d'être présents aux A.G. de l'Uda.

Denis dit que l'Uda est gangrénée.

Dhanaé explique que sur Facebook, nos invitations à aller sur notre page doivent être accompagnées par un message privé. *Messenger* est la meilleure option. (Si on connaît un peu la personne.)

Jocelyn propose d'écrire une lettre au nom des Agents libres, positive, invitante, dans laquelle on se positionnera en tant que regroupement d'acteurs qui souhaitent être au courant de ce qui se prépare comme projets. Elle sera soumise aux membres avant envoi. Si acceptée, la lettre serait envoyée en début d'année, sous forme de vœux pour 2019.

## **8. Varia**

8.1 Pierre demande si ceux qui ont participé aux auditions tenues au Théâtre Jean-Duceppe trouvent que cela a valu la peine.

Thérèse dit que oui. Pour la suite, à date, elle a reçu une lettre de remerciement.

Jocelyn dit que les metteurs en scène de la prochaine saison étaient présents et que les directeurs artistiques leur ont demandé de garder la porte ouverte pour une quinzaine de rôles à distribuer après la tenue de l'exercice des auditions.

Claire a trouvé l'expérience formidable. Qu'il y avait beaucoup d'acteurs de 30-40 ans de métier.

Chacun s'auto-dirigeait. L'idée de se faire diriger sur place et d'être en interaction avec les M.e.s. n'a pas été retenue par ces derniers, qui se sont dit mal à l'aise. Les acteurs, eux auraient préféré être dirigés.

Il y avait 4 agents libres participants. (Bravo!)

Geneviève pense que le Trident a l'intention de faire la même chose.

Charles pense que les gros théâtres distribuent malheureusement en fonction du vedettariat.

Mélanie propose que les Agents libres rédigent une lettre de félicitation pour l'initiative et de remerciement à la direction du Th. J.-Duceppe. L'idée soulève de l'enthousiasme.

Thérèse propose la levée de l'assemblée. Geneviève seconde.